

# Saint-Nazaire

M A G A Z I N E

[www.mairie-saintnazaire.fr](http://www.mairie-saintnazaire.fr)

Avril 2006

N° 188



**Stationnement :  
ce qui va changer**

## ÉDITORIAL



Nous avons noté avec intérêt que des élus de l'opposition apprécient que « la Ville joue pleinement son rôle dans l'opération du Ruban Bleu... En assurant dans ce projet une fonction d'instigatrice, la Commune concrétise un authentique partenariat public/privé »

Mais ces élus laissent à penser que ce serait un cas unique, ce qui n'est pas vrai.

Ce fut déjà le cas dans l'opération Paquebot « Centre Rép » et encore dans les investissements de Cinéville et de l'actuel hypermarché Champion sur Ville-Port et encore sur Océanis et sur la zone de Brais. La liste est longue...

Mais la condition pour que ce partenariat public/privé s'établisse est bien que la Ville dessine son projet, investisse dans des équipements et des espaces publics attractifs.

Où pourrait prétendre que l'opération « Ruban Bleu » aurait pu sortir de terre sans les efforts d'imagination et d'investissements publics, tant critiqués par l'opposition à l'époque ?

Tout cela n'est pas grave, c'est le débat démocratique sur ce ton-là, entre celles et ceux que les citoyens ont choisi pour les représenter qui nous fera avancer tous ensemble ■

Le Maire  
Joël Batteux

## SOMMAIRE



**12**  
CAP DÉVELOPPEMENT  
Rénovation urbaine  
à l'Immaculée

**21** CARENE  
Un projet sur les rails



**25**  
CINÉMA  
« Guedro » ou l'effort des pilules

## 3 ACTUALITÉS

• Sport	
Le Trophée des vingt plages	3
• Les échos du mois	4

## 6 VIE EN VILLE

• Finances	
Tout sur le budget 2006	6
• Ville Ouest	
Projet à échelle humaine	8
• Stationnement	
Que chacun trouve sa place	10
• Cap Développement	
Rénovation urbaine à l'Immaculée	12
• Jeunesse	
C'est déjà l'été à l'OMJ	14
• Culture	
Des danseurs professionnels à Saint-Nazaire	15
• Les échos de la ville	16
• Les oppositions municipales	18

## 19 PARTENAIRES

• Économie	
Le point sur Cap Compétences 19	
• Chantiers	
Commande d'un nouveau paquebot 20	
• Carene	
Le pôle tertiaire de la gare 21	

## 22 LOISIRS

• Sport	
Dans les coulisses du SNR	22
• Culture	
Portrait d'un graphiste	25
• Culture	
Le « Haut Parleur » des lycéens	26
• Culture	
« A votre santé » livre de Claude Évin	27
• L'agenda	
28	
• Pratique	
Les numéros utiles	31

## ACTUALITÉS Sport

Trophée des Vingt plages les 6 et 7 mai

# Pour des sensations uniques



Depuis sa création il y a quatre ans, le Trophée des vingt plages n'a cessé de monter en puissance. Cette année, l'édition 2006 s'étend à tout un week-end.

Pour la quatrième année consécutive, les Villes de Saint-Nazaire et Pornichet, la CARENE, le Snos aviron, le Snos canoë Kayak et le Canoë Kayak Presqu'île Côte d'Amour s'associent pour organiser de trophée des vingt plages. Le dimanche 7 mai, rameurs confirmés ou amateurs passionnés vont se mesurer sur différents types d'embarcations : yoles, kayaks de mer, et pirogues polynésiennes. Nouveauté cette année, l'événement se déroulera sur deux jours. Le samedi 6 mai, les organisateurs proposent à tous les publics de

venir découvrir les sensations du kayak et de l'aviron de mer. De 14h à 18h, au port d'échouage de Pornichet, parcours-découvertes et baptêmes permettront aux enfants ou adultes de s'initier à ces disciplines nautiques. Les animations sont réservées aux adultes, et enfants de plus de 8 ans sachant nager. Autorisation parentale et présence d'un adulte exigées pour les mineurs. Inscriptions au village/organisation installée au port d'échouage de Pornichet

10, 16 et 23 kilomètres

Le dimanche 7 mai, place à la compétition avec trois parcours dessinés. Réserve aux licenciés, le Trophée se disputera sur 23 kilomètres de la plage Vincent Auria à Saint-Nazaire jusqu'à Pornichet. Le public pourra suivre l'évolution des rameurs et des pagayeurs longeant le sentier des douaniers. Spectacle garanti ! Le second parcours, distant de 16 kilomètres et baptisée « Rando des

Pointes », s'adresse plus particulièrement aux loisirs. Pour ces deux épreuves, départ vers 15h, arrivée vers 16h30. Pour les débutants/loisirs et cadets, un troisième parcours de 10 kilomètres partira de Pornichet. Départ également à 15h. Plusieurs centaines de participants sont attendus sur la ligne de départ. Pourquoi ne vous ?

**Renseignements et inscriptions :** 02 40 70 65 74 (aviron) ou au 08 73 72 31 13 (kayak). Inscriptions, 12 euros avant le 26 avril ; 18 euros à partir du 26 avril.

THÉÂTRE

## Représentations des « Pas Que BeauX »

Cela fait maintenant trois ans que le club théâtre du comité d'entreprise des Chantiers de l'Atlantique a vu le jour. En février 2004, les « Pas Que BeauX » - nom approprié de la troupe - ont donné au théâtre Jean Bart trois représentations devant plus de six cents personnes de « La même chose s'il vous plaît », et l'année dernière trois représentations, toujours au Jean Bart, de « Un fil à la patte » de Georges Feydeau.

Le club théâtre du Comité d'Entreprise des Chantiers de l'Atlantique et sa troupe les « Pas Que BeauX » présenteront « La Visite, ou surtout sentez-vous pas obligé de venir » de Michel-Marc Bouchard et Robert Bellefeuille. Représentations au théâtre Jean Bart à Saint Nazaire le samedi 15 avril à 20h30 et le dimanche 16 avril à 15h et 20h30. Prix : 6 euros sur place ■

La troupe les « Pas Que BeauX » du club théâtre du comité d'entreprise des Chantiers de l'Atlantique présente

# La Visite...

On n'est pas obligé de venir !

**LE SAMEDI 15 AVRIL 2006 A 20H30 ET DIMANCHE 16 AVRIL A 15H ET 20H30 AU THÉÂTRE JEAN BART A ST MARC**

SPORT

## Les 10km de Parc Paysager

Le 16 avril 2006 le SNOS Athlétisme de Saint-Nazaire organisera la sixième édition du 10 km du Parc Paysager.

Cette édition s'inscrit dans le cadre des 60 ans du SNOS. La modification du circuit en 2005, avec trois boucles identiques, ayant donné toute satisfaction tant du côté des participants que du côté des organisateurs, ce circuit est donc reconduit. Il donne une part encore plus belle au Parc paysager, mais toujours avec un passage sur le front de mer. Cette année, trois galopades auront lieu pour les enfants : 1 km pour les enfants de 7 - 9 ans, 1.5 km pour les 10 - 12 ans et 2 km pour les 13 - 15 ans. Ces galopades sont gratuites et ne feront pas l'objet d'un classement.

Les départs et arrivées de toutes les courses se feront devant la Soucoupe, avenue Léo Lagrange. Pour cette édition 2006, plus de 500 athlètes sur le 10 km sont attendus. Les départs seront donnés devant la Soucoupe, à 10h pour le 10 km, à partir de 11h15 pour les galopades. L'engagement pour le 10 km est de 6,5 euros. (Réduction de 1 euro pour les licenciés FFA).

Inscriptions par courrier: Chez Jean-Claude Izacard 91 rue Emile Broodcoorens - 44600 Saint-Nazaire, Inscription et retrait des dossards le 15 avril au SNOS Partenaires, à côté de la Soucoupe de 14h00 à 18h00 ou le jour même, à la Soucoupe, à partir de 8 h 00. Renseignements tél. 02 40 66 51 87 ■

**DIMANCHE 16 AVRIL 2006 SAINT NAZAIRE (44)**

### 6<sup>e</sup> édition des 10 km DU PARC PAYSAGER

DANS LE CADRE DES 60 ANS DU SNOS

Galopades de 7 à 15 ans

Inscriptions & renseignements SNOS Athlétisme 02 40 66 51 87

ASSOCIATION

## Marché de la voiture et de la moto

L'association des Amis du Grand Pré, association de quartier située près de l'Immaculée, organise le dimanche 23 avril la seconde édition du marché de la voiture et moto d'occasion entre particuliers. Ce marché se déroulera sur le parking Lidl à Herbins de 8h30 à 13h30. Renseignements et inscriptions au 02 40 66 23 19 ■



ANIMATION

## Danses dans le centre-ville

Le 29 avril, comme chaque année depuis 1982, la Journée Mondiale de la Danse sera célébrée partout dans le monde. Soutenu logistiquement par la Ville, le Comité International de la Danse de l'UNESCO organisera ce jour-là une animation en centre-ville, sur le plateau piétonnier, de 15h à 18h. Au programme, une démonstration de différentes danses venues du monde entier (salsa, flamenco, valse, rock...). Ça va swinguer à Saint-Nazaire... ■

ASSOCIATION

## Solidarité autour des aphasiques

L'aphasie est la perte totale et partielle de la parole avec parfois des difficultés pour comprendre, lire et écrire. L'Accident Vasculaire Cérébral, est en grande partie responsable de ce handicap, et cette perte du langage est souvent accompagnée par une paralysie plus ou moins grave du côté droit (Hémiplégie).

Accompagnés par les orthophonistes et les kinésithérapeutes, les aphasiques ont la volonté de voir leurs séquelles s'atténuer. Avec quelquefois un peu de lenteur, les aphasiques ont conservé leurs capacités intellectuelles. Mais dans un tel contexte, les proches ont un rôle important à jouer. Sur les 250 000 qui sont répertoriés en France, certains aphasiques s'enferment dans l'isolement. Le complexe de ne pouvoir s'exprimer est important et ceux qui sont à l'origine de l'Association 44 ont souffert de ce mal d'être involontairement mis en marge de la société.

Une quarantaine d'associations d'aphasiques existe sur le territoire. Les intervenants de Loire-Atlantique ont choisi d'aller vers eux, et après Nantes ils ont créé des antennes à Saint-Nazaire et Ancenis.

Actuellement l'effectif des adhérents Aphasiques Nazairiens est assez réduit, et pourtant comme partout le handicap existe. Aphasiques et proches profitez de ces contacts amicaux et sociaux, les responsables et bénévoles sont prêts à vous aider.

Renseignez-vous ou faites une petite visite à nos ateliers de communication : tous les lundis après-midi de 14h15 à 17h00 au Foyer-club « Les Vieux amis » 50, rue de Pornichet à Saint-Nazaire. Contacts : Jeannine Bignon au 02-40-91-76-99 ou Maguy Madec au 02-40-01-81-65 ■

AVENTURE

## Le monde en courant

Grâce aux grands débats de Connaissance du monde, partez à la découverte du tour du monde en courant réalisé par Jamel Balhi. Une trentaine de pays traversés. Vous y découvrirez les plus beaux paysages de la Terre photographiés au cours des vingt années de pérégrinations à travers le globe. Cette projection sera suivie d'un débat avec Jamel Balhi lui-même. À Cinéville le samedi 8 avril à 17h et le dimanche 9 avril à 10h15. Réservations le vendredi précédent les conférences, de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h ■

**Le Tour du Monde en courant**

Réalisé et commenté par JAMEL BALHI

SAINT-MARC-SUR-MER

## Exposition à la mairie annexe

L'association Culture Loisirs de Saint-Marc-sur-Mer organise à la mairie annexe une exposition de la peintre Josette Audrin, ancienne enseignante à l'École d'arts plastiques de Saint-Nazaire, et du sculpteur Helyet. Du 14 avril au 1<sup>er</sup> mai inclus. Ouvert tous les jours. Renseignements au 02 40 91 90 84 ■

DERNIÈRE MINUTE

## Vide Grenier

Le Saint-Marc Handball organise son cinquième vide grenier sur le terrain de boules de Saint-Marc avenue de Saint-Marc, le dimanche 30 avril. Renseignements et inscriptions au 02 40 91 79 90. Nombre de participants à partir de 100. Public dès 9h ■

## Vote du budget 2006

# Le maintien d'un investissement important

### Pour cent Euros d'impôts locaux payés à la commune

20,67 euros pour l'Administration Générale

11,66 euros pour l'Éducation, restauration scolaire et Petite Enfance

19,52 euros pour l'Aménagement Urbain

13,32 euros pour la Culture, Animation, Tourisme

19,12 euros pour la Dette et l'Épargne

8,54 euros pour les Sports et Jeunesse

7,17 euros pour les Interventions sociales

Le budget 2006 a été adopté par le conseil municipal le 24 mars dernier. Un budget maîtrisé qui permet le financement de l'ensemble des projets de la Ville.

**Saint-Nazaire Magazine :**  
Comment définissez-vous ce budget 2006 ?

**Vincent Estable, Directeur Général des Finances à la mairie :** « C'est un budget maîtrisé permettant, grâce à la bonne tenue de notre exécution budgétaire :

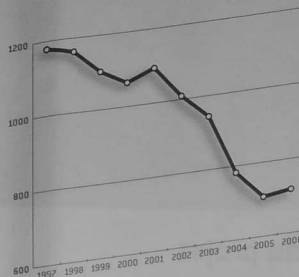
• de maintenir l'effort d'investissement important et financer ainsi l'ensemble des projets du PGD3 dont l'importance et l'impact sur le développement de la Ville

se renforcent à partir de 2006, • d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux dans le but de développer et d'améliorer en permanence les prestations servies à tous les Nazairiens • de dégager les marges de manœuvre nécessaires au financement de la solidarité, notamment pour ce qui concerne les dispositifs d'insertion avec une augmentation de 6,32% de la subvention accordée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale. »

**Saint-Nazaire Magazine :** un mot sur la fiscalité

**Vincent Estable :** « L'évolution de la fiscalité pour 2006 est modérée et permet de répondre aux engagements des élus. Ainsi, le taux de la taxe foncière sur le bâti restera stable et ceux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti augmenteront de 1%. Cette évolution permettra surtout à notre structure intercommunale, grâce à un effort conjoint et solidaire des villes de la Carene, d'assurer le niveau de ressources suffisant pour financer ses projets d'avenir. » ■

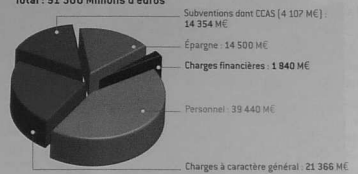
### Évolution de la dette par habitant et en euros



### Fonctionnement

#### Dépenses

Total : 91 500 Millions d'euros



#### Recettes

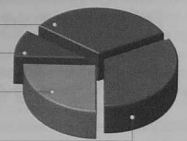
Total : 91 500 Millions d'euros

Impôts locaux : 30 095 M€

Recettes de gestion : 8 981 M€

État : 23 022 M€

CARENE : 29 422 M€



### Principaux investissements 2006

(opérations nouvelles ou en cours significatives)

Acquisitions foncières/Stratégie foncière	1 201 349 euros
Cimetière Fontaine Thaud	445 552 euros
Alvéole 14	5 700 963 euros
Théâtre municipal	1 463 135 euros
Salle(s) associative(s) de l'Immaculée	2 322 600 euros
Terrain football Hérix	657 832 euros
Locaux associatifs Méan Penhoët	556 531 euros
Maison de quartier de Kerléde	477 527 euros
Maison des Associations	2 259 807 euros
Logement social-Travaux de voirie	1 610 731 euros
RD 47 - 2 <sup>e</sup> tranche-Point du Jour-Acmat	2 675 164 euros
Parc Pajouger	493 966 euros
Aménagement Urbain- Zones NA	3 079 628 euros
Études Prézeget et Ville Ouest	626 166 euros
Immaculée Centre Bourg	1 522 363 euros
La Bransais	756 721 euros
Ville Port/Petit Maroc	10 741 029 euros
Front de mer-Villes Martin	244 392 euros
Investissements courants-entretien du patrimoine	7 684 517 euros

### Les ratios légaux

	Valeurs 2006	Moyennes nationales 2005 de la strate (*)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1122,19 euros	1295 euros
Produit des impositions directes/population (**)	438,59	527 euros
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population	1333,51 euros	1420 euros
Dépenses d'équipement brut/population	420,26 euros	379 euros
Encours de la dette/population	802,02 euros	1206 euros
Dotations globales de fonctionnement/population	249,82 euros	310 euros
Dépenses de personnel	51,22%	50%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	1,18%	1,18%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	1,21%	1,21%
DRF et remboursement annuel de la dette en capital/RRF	96,16%	96,16%
Dépenses d'équipement brut/RRF	31,52%	31,52%
Encours de la dette/RRF	60,14%	60,14%

(\*) statistiques du Ministère de l'Intérieur pour les communes de 50 000 à 100 000  
(\*\*) Valeur 2006 pour trois taxes- Moyenne nationale pour quatre taxes



Un atelier Ville-Ouest organisé à l'Espace civique Jacques Dubé.

### ANRU, ou en est-on ?

L'instruction administrative du projet de rénovation urbaine Ville-Ouest poursuit son cours. Celle-ci vise à contractualiser le soutien financier de l'État dans le projet Ville-Ouest. Le 13 mars dernier, le dossier de candidature a été examiné par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (A.N.R.U.) et ses partenaires.

Cette instruction technique visait à étudier la conformité des actions proposées par la Ville au règlement interne de l'A.N.R.U (stratégie urbaine, cohérence des actions, équilibres financiers et demande de subventions, etc...). L'analyse a donc porté sur les démolitions de logements sociaux, la reconstruction de logements sociaux hors site, les opérations de réhabilitation de logements sociaux, la création ou la requalification de voiries, la rénovation des écoles, etc...

Les remarques développées par l'A.N.R.U et ses partenaires à l'issue de cet examen sont mineures et permettent de poursuivre l'instruction du dossier. Le projet Ville-Ouest est ainsi en très bonne voie.

La prochaine étape, prévue en mai 2006, sera la présentation par le Maire de Saint-Nazaire du dossier en Comité d'Engagement. Cette étape fixera définitivement le soutien financier (plus de 40 millions d'euros sur un total de 150 millions d'euros) de l'A.N.R.U au projet Ville-Ouest. La contractualisation de l'intervention financière des partenaires de la Ville de Saint-Nazaire s'effectuera formellement à l'occasion de la signature d'une convention au cours du troisième trimestre 2006.

cette démarche fructueuse visant à promouvoir en commun le programme d'actions sociales de deux écoles. Les référents sont par ailleurs régulièrement informés sur l'avancement du projet par un médiaire notamment d'une lettre électronique bimestrielle, ils seront en mesure de rendre l'information auprès des habitants.

## Réunions et ateliers autour du projet

# Les habitants impliqués dans Ville-Ouest

Le projet de rénovation urbaine Ville-Ouest fait l'objet de nombreuses réunions de concertations et d'échanges avec les habitants et les acteurs intervenant de la Bouletterie, Grenapin et de la Chesnaie. Ville-Ouest, un projet à l'échelle humaine.

Le projet Ville-Ouest a pris forme en 2005 : un diagnostic a été établi par l'agence d'urbanistes RVA (Renaud Vignaud Associés), prenant en compte l'ensemble des éléments qui composent la vie des quartiers : habitat, voirie, équipements et espaces publics, commerces... Le pré-projet a fait l'objet de présentations aux habitants lors de réunions publiques d'information organisées en mai et décembre dernier.

Les grands principes d'aménagement ont été arrêtés ; aujourd'hui, les diverses réunions abordent le projet par thématique et par secteur géographique, aidés par les avis et remarques des habitants de Bouletterie-Grenapin-Chesnaie et des personnes, institutionnels ou acteurs de terrain intervenant dans ces quartiers. Ce

travail technique est piloté par la DDRN et fait appel aux services de l'agence RVA, de la Ville, de la CARENE et de Silène.

### Les ateliers Ville-Ouest

L'objectif de ces ateliers est de présenter ce diagnostic aux habitants et le confronter à leurs propres constats, remarques et autres ressentis. Au travers d'un thème précis à chaque réunion, les habitants sont invités à réagir et dialoguer : Comment vivent-ils le quartier, quelles sont leurs pratiques ? Quels problèmes rencontrent-ils au quotidien ? Quelles améliorations seraient souhaitables ? Les ateliers Ville-Ouest sont ouverts aux habitants constitués en petits groupes et se

déroulent à l'Espace civique Jacques Dubé. Organisés par la Ville, animés par Martin Arnout (chef de projet « Ville-Ouest » à la DDRN), avec l'agence RVA, ils ont pour but d'expliquer le fonctionnement ou les dysfonctionnements du quartier et d'échanger avec les habitants sur chacun des aspects abordés. Les remarques et points de vue sont ensuite notés, et la synthèse, transmise aux élus, viendra alimenter leur réflexion à ce stade du projet. L'avancée du projet sera ensuite exposée aux Nazairiens, notamment dans le cadre de réunions publiques.

Chaque atelier développe un thème particulier. Le premier s'est déroulé le 22 février dernier sur le sujet « Vivre et se déplacer dans son quartier » : 25 personnes, de

générations différentes, ont participé à cette rencontre et ont largement échangé sur la problématique du déplacement (la rue, le stationnement, les cheminements piétonniers, les transports en commun) et les aménagements publics (les lieux de vie, les espaces verts, les limites de résidences). Le deuxième atelier « Partager des lieux de vie dans son quartier », s'est tenu le 21 mars ; il a accueilli une dizaine de personnes qui, interrogées sur leur manière de vivre et de fréquenter les commerces, les lieux d'échanges culturels, ludiques et sportifs, ont exprimé leurs pratiques et précisé leurs attentes, dans le cadre des réaménagements à venir.

### Échanges avec les « référents »

À l'occasion de réunions organisées par la Ville et présidées par les élus, les « référents », qui travaillent dans les quartiers, ou en relation avec eux, sont appelés à donner

leurs points de vue sur différentes thématiques et à faire remonter les remarques et avis des habitants.

Interlocuteurs privilégiés des Nazairiens du quartier Bouletterie-Grenapin-Chesnaie, directeurs d'école, animateurs, travailleurs sociaux, agents d'équipements publics... sont ainsi appelés à témoigner de leurs pratiques ou de celles des habitants.

Ainsi, une première réunion en mai 2005 et présidée par le maire a exposé aux référents les premières intentions du projet. En mars 2006, les référents ont assisté à une nouvelle réunion présidée par David Samzun, adjoint à l'urbanisme.

Au mois de février dernier, les enseignants des groupes scolaires Bayet-Escurat et Herriot-Boncour ont participé à une réunion spécifique sur les écoles, réunion présidée par Jacqueline Tréget, en charge des questions scolaires et en présence de l'Éducation nationale. Il a été convenu de poursuivre



QUESTIONS À

Jean-Jacques Lumeau (adjoint chargé des transports)



Saint-Nazaire Magazine : Pourquoi la Ville entreprend-elle de réglementer le stationnement ?

Jean-Jacques Lumeau : « Depuis le début de ce mandat, la Ville, en collaboration avec la CARENE, dans l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains, mène des études sur ces thématiques.

Les actions proposées sont donc issues de cette longue réflexion et de la demande forte des habitants exprimée au travers de nombreux courriers reçus en mairie.

Celles-ci ont pour but de rendre plus lisible notre offre de stationnement, de mieux l'organiser et de créer de la disponibilité dans l'hyper centre, afin de renforcer l'attractivité de notre cité, dans le respect des règles et de chacun, que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste. »

SNM : Ou attend la Ville en créant deux parcs fermés à durée limitée ?

J.J.L. : « La création de parcs fermés gratuits à durée limitée s'inscrit complètement dans notre logique.

Celle-ci va garantir à tous ceux qui auront une démarche de courte durée à faire en centre ville ou à proximité de la gare, de trouver facilement une place de parking réglementée.

Pour un stationnement de plus longue durée, l'offre actuelle demeure et est même renforcée par le marquage au sol avec la création de 180 places supplémentaires. Mais tous ces aménagements ne régleront pas seuls, la pratique abusive du stationnement interdit et souvent gênant sur trottoir, d'où la création de deux postes d'agent de surveillance en moyenne 600 véhicules par jour en stationnement illicite dans le centre ville, alors que souvent dans un rayon de moins de 300 mètres il reste des places disponibles.

Donc la volonté de faire respecter les règles afin que chacun retrouve sa juste place que l'on soit piéton ou automobiliste. » ■

# Davantage de marquage au sol, parcs fermés à durée limitée Stationnement : que chacun trouve sa place

Saint-Nazaire, près de 70 000 habitants, est une des dernières villes de taille moyenne en France à proposer aux usagers un stationnement entièrement gratuit. En constatant depuis quelques années que le centre-ville était l'objet de stationnements gênants et anarchiques, la Ville a décidé d'agir pour le bien de tous les usagers et pour faire face à l'augmentation croissante du nombre de véhicules (+3% par an).

Vendredi 17 mars dernier dans une salle de Cinéville. À l'occasion d'une commission extra municipale, la Ville présente son enquête menée depuis plusieurs années sur le stationnement en centre-ville. Une étude menée en 2000/2001, mise à jour depuis, ainsi que de nombreuses plaintes de Nazairiens laissent apparaître plusieurs constats.

Un total de 8 618 places

En France, la moyenne nationale est de 45 places par hectare. La Ville est au-dessus de cette moyenne avec 51 places par hectare. Le Centre-ville dispose de 5 610 stationnements

sur chaussées et de 3 008 places de parkings. Au total, 8 618 places. Il a été constaté que 24% des véhicules stationnaient sur une même place environ sur une durée moyenne de 9 heures. 57% des véhicules y restent 1h22 et 19% stationnent en moyenne 3h21. Le diagnostic montre que de très nombreuses rues nazairiennes sont occupées à droite et à gauche de la chaussée ou sur le trottoir, gênant considérablement le passage des piétons et des cyclistes. Le matin, entre 7h et 9h, ou en fin de journée, après 17h, on remarque la présence de véhicules en stationnement interdit (trottoirs, mauvais côté de la chaussée) alors que de très nombreuses places sont libres.

Pas de coupable mais tous responsables, chacun de nous doit modifier ses habitudes.

## S'adapter aux enjeux de demain

L'objectif aujourd'hui est que l'espace public soit partagé par tous les usagers, que l'attractivité du centre-ville soit maintenue et en encourageant une politique de stationnement en courte durée. Le stationnement doit s'adapter au développement futur du centre de l'agglomération (Ruban Bleu, pôle tertiaire de la gare).

## 180 places de plus

La ville souhaite mieux organiser le stationnement. Cela passe notamment par une meilleure identification des places autorisées et une meilleure signalétique concernant les interdictions (peinture au sol, pose de potelets le long des trottoirs). Le centre de Saint-Nazaire dispose à l'heure actuelle de 2 950 places matérialisées par un marquage au sol. Les services de la Ville ont commencé le marquage de 1 260 places. Après ces travaux, le centre comptera 5 790 places autorisées (5 610 avant les travaux). Soit 180 places de plus.

## Parcs gratuits à durée limitée

L'objectif affiché par la Ville est d'organiser, d'inciter la rotation des véhicules. C'est pourquoi 500 places vont être réglementées d'ici la fin de l'année. Deux parcs fermés vont voir le jour, le premier, place des Martyrs,

le second, tout autour de la gare SNCF. Qu'est-ce qu'un parc fermé ? Il s'agit de parkings gratuits à durée limitée, dont la première période de stationnement (environ 1h15) sera gratuite, au-delà de cette durée, le stationnement deviendra dissuasif. Ce système a pour unique but de favoriser la rotation des véhicules. Dans d'autres villes de taille moyenne, il a été constaté que ces parcs fermés permettaient le stationnement de quatre voitures sur une même place tout au long d'une journée alors qu'actuellement, sans parc fermé, cette même place ne sert qu'à un seul véhicule.

## Recrutement de deux agents

Pour ce qui est des secteurs où le stationnement est saturé, et afin de préserver l'attractivité commerciale de l'hyper-centre tout en garantissant l'accès de tous les usagers, la Ville va recruter deux agents de surveillance de la voie publique qui auront pour mission de verbaliser les stationnements gênants (35 euros) et interdits (11 euros). La municipalité tient à signaler que l'argent récolté n'est pas destiné aux caisses de la collectivité mais à celles de l'État ■

## Les parkings du centre

Parking du marché : 118 places ; parking de Bel air : 53 places ; parking des Halles : 110 places ; parking de Ville-Port : 753 places ; parking de la place des Martyrs : 305 places ; parking Lebon : 125 places ; parking de l'Hôtel de Ville : 198 places ; parking Marcel Faugère : 152 places ; parking des 8 et 11 mai 45 : 157 places ; autre parking des Halles : 140 places ; parking du Commerce : 230 places ; secteur de la gare : 373 places ■



La mairie à gauche et la Poste à droite.

Nouveaux équipements publics et opération de logement

## Rénovation urbaine à l'Immaculée

Débutée en mai 2005, la restructuration du centre-bourg de l'Immaculée bat son plein. Des travaux qui englobent la mairie annexe, la poste, le foyer des anciens et une opération de logements. Le tout chapeauté par Silène.

Cette opération de restructuration et de densification du centre-bourg de l'Immaculée vise à conforter son animation et sa centralité. Ce projet prévoit la re-création des équipements publics (mairie annexe, foyer des anciens, la Poste et le local du service Espaces Verts) ainsi que la création d'une cinquantaine de logements. Silène a été contractualisé par la Ville pour concevoir

cette offre globale. Les services de la Ville ont été associés à toutes les étapes de conception et validation. C'est la Ville qui a assuré la démolition des anciens équipements publics et a viabilisé le terrain (voirie, place, réseaux). La future mairie annexe (252 m<sup>2</sup>), rue Philibert Delorme, comprendra dans ses murs la salle des mariages d'une superficie de 100 m<sup>2</sup>. À l'angle des rues Delorme et



La future maison de quartier.



La petite place : à droite le foyer des anciens.

Des logements, rue du Château de Beauregard.



collectif, 20 en semi-collectif et un en individuel. Coût total de l'opération de logements, 5 235 850 euros financés par Silène, le Conseil Général, la CARENE et l'État. Une première tranche comprenant les

nouveaux équipements publics et 19 logements sera livrée au premier trimestre 2007. Les 33 autres logements et le local Espaces Verts seront terminés lors du second trimestre 2007 ■

La future Maison de quartier de l'Immaculée et la salle polyvalente verront le jour en juillet prochain près du Centre Commercial. La salle polyvalente de 280 m<sup>2</sup> sera composée de deux réserves, d'un office et d'une salle d'expression corporelle. La maison de quartier d'une superficie de 230 m<sup>2</sup> comprendra une salle d'activités manuelles, un espace de communication, des salles de réunion et d'aides au devoir ainsi que des bureaux. Coût, près de 2 millions d'euros HT ■

### LE MOT DE L'ÉLUE

#### Pascal Grange, élu de proximité de l'Immaculée

Le conseil municipal, dans sa troisième phase du Projet Global de Développement à prévu de renforcer les pôles urbains existants, de poursuivre sa politique de mixité sociale et de redynamiser les périphéries, notamment à l'Immaculée.

Ces choix sont une véritable opportunité pour ce secteur qui profite du dynamisme de la Ville.

Les travaux en cours actuellement aux quatre coins du quartier témoignent des transformations à venir.

Le traitement du centre bourg consiste en une démolition et reconstruction d'équipements publics déjà présents sur le site : Mairie Annexe, Foyer des anciens, Poste. Ces équipements sont redimensionnés en fonction des capacités de développement du secteur. Ce projet s'accompagne d'une opération de logements locatifs permettant une mixité sociale.

La salle polyvalente tant attendue et la maison de quartier plus fonctionnelle, à quelques pas de là, seront bientôt en service.

L'aménagement routier qui doit réguler la circulation et casser la vitesse n'est pas oublié : création de ronds-points à l'angle du Bourg, aménagements de la RD 401, des Commandières et route du passage de la rue du château de Beauregard. Attractivité, Solidarité, Dynamisme se déclinent aussi à l'Immaculée ■

## Centres de loisirs, séjours, activités en tout genre C'est déjà l'été avec l'OMJ

L'Office Municipal de la Jeunesse s'attache à réussir les vacances des enfants et des jeunes en leur assurant la plus grande sécurité dans l'organisation et le fonctionnement des activités. De nombreux projets visent à transmettre le plaisir de rencontrer la nature. À l'OMJ, cet été, les propositions sont diversifiées. Faites votre choix !

### Centres de loisirs

Ces centres sont des lieux où les enfants vont pouvoir profiter, découvrir, expérimenter, observer, créer, rencontrer, échanger à travers le jeu. Encadrés par des animateurs diplômés, les enfants seront accueillis en toute sécurité en fonction de leur rythme, de leurs besoins et de leurs envies. L'été est propice aux activités de plein air et les occasions sont nombreuses de profiter au mieux de l'environnement nazairien. Cet été, de nouvelles activités viennent renforcer l'offre des centres de loisirs : arts du cirque, activités scientifiques, techniques et environnementales, sorties, baignades, pique-niques, grands jeux...

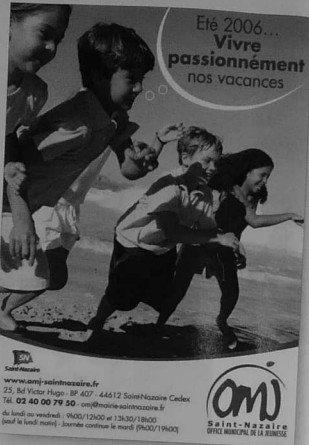
### 4/6 ans et 7/9 ans

La ferme du Bois Joubert dévoilera à nouveau ses multiples facettes. Les 4/6 ans partiront à la découverte des soins aux animaux, de la fabrication du pain, du beurre sans oublier la découverte du marais. Les 7/9 ans passeront des semaines d'activités variées au parc de la

Turlmelière, situé à 5 km d'Ançenis. Au programme, semaines « Natures et découvertes », « Cocktail sportif » et « Jeux de mots ».

### 8/12 et 9/12 ans

Le Chalet des Trolles, en Savoie, accueillera pour trois semaines les jeunes Nazairiens (8/12 ans). Randonnées, bivouacs et rencontres avec les artisans locaux sont au programme de ces vacances montagnardes. Pour les 9/12 ans, de nombreux thèmes sont proposés : Quatre jours à la ferme du Tremblay (49), une semaine équitation à Plessé, cinq jours axés sur les sports mécaniques en Mayenne, à la découverte de « l'infiniment petit à l'infiniment grand » au Bois Joubert, une semaine dans la nature dans la peau des trappeurs d'autrefois (vie au grand air avec les chiens, VTT, nuit sous le



tipl...), cinq jours avec des « sensations en tout genre » (initiation du go-bike ou du quad, pratique du poney et sieste dans... les arbres !) ou une semaine placée sous le signe du « mystère et de l'aventure » à l'île aux pies (35).

### 13/15 ans

Deux séjours sont proposés aux adolescents. Du 10 au 22 juillet dans le Finistère. Pratique de la voile à traction, du kayak, du catamaran et du char à voile. Du 7 au 19 août, à Cracovie en Pologne. Les jeunes participeront à de nombreuses activités culturelles et de plein air. Ce séjour sera l'aboutissement d'un échange entre les jeunes des deux pays. L'été c'est aussi des animations sur les quartiers : des sorties, des soirées, des stages, des mini-camps, de la mécanique etc.

Pour connaître les dates de séjours, les tarifs et les conditions d'inscription, contacter l'Office Municipal de la Jeunesse, 25 boulevard Victor Hugo, BP 407, 44 612 Saint-Nazaire cedex.  
Tél : 02 40 00 79 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h (sauf le lundi matin). Journée continue le mardi de 9h à 19h. Site Internet : omj-saintnazaire.fr

## Une Compagnie professionnelle à Saint-Nazaire La Ville entre dans la danse

Depuis plusieurs mois, une compagnie de danseurs professionnels est en résidence à Saint-Nazaire. Soutenue ponctuellement par la Ville, NGC25, c'est son nom, prépare son nouveau spectacle, partage des temps de travail auprès des élèves de l'École Municipale de Danse et se produira sur scène le 21 avril avec sa création « Les Discrets ».



Dans le cadre de ses actions culturelles, la Ville souhaite favoriser la présence de danseurs professionnels dans la ville et auprès des élèves de l'École Municipale de Danse. Elle veut ainsi soutenir ponctuellement la création chorégraphique et être associée au travail d'une Compagnie reconnue sur le plan régional et national. C'est le cas actuellement avec la Compagnie NGC 25 du Chorégraphe Hervé Maigret, fondée à Nantes en juillet 1998. En mettant à la disposition de la Compagnie l'École Municipale de Danse (en dehors des horaires de cours), la Ville aide ainsi à la création de son prochain spectacle « Les Offices du corps ».

C'est au Centre Chorégraphique National de Nantes qu'Hervé Maigret rencontre Nathalie Licastro et Stéphane Bourgeois. C'est avec eux qu'il décide de créer sa propre Compagnie : NGC25 (Nouveau Groupe Chorégraphique et 25 du fait de son âge à l'époque).

### Un film en 2007 ?

La Compagnie connaît aujourd'hui une reconnaissance régionale et nationale. En janvier 2005 Hervé Maigret a créé sa huitième

chorégraphie, un projet ambitieux réunissant sur scène treize interprètes. La majorité de ses pièces continuent leur route dans les salles de spectacle ou les festivals. Passant par le Grenier à Sel, dans le Off du festival d'Avignon, ou par l'Auditorium Saint Germain à Paris, NGC25 est également programmé lors de divers événements chorégraphiques : les plateaux de la Biennale du Val de Marne, le festival Danse à Lille, Le temps d'aimer à Biarritz ou encore le festival de la Cité de Lausanne. C'est aussi en dansant en première

partie de Maguy Marin et de José Montalvo que Hervé Maigret a su faire sa place dans le paysage de la danse contemporaine française. Créée en 1998, la compagnie est aujourd'hui subventionnée par la Région des Pays de la Loire et par le département de Loire Atlantique. Sur Saint-Nazaire, parmi ses nombreux projets, la compagnie souhaiterait tourner un film dans la base sous-marine en 2007. En Juin prochain, dans le cadre de « Samedi et Compagnie », les danseurs de NGC25 se produiront dans les rues nazairiennes.

Le labo renouvelle cette année sa Scène Ouverte les Vendredi 21 et Samedi 22 avril au Théâtre Jean Bart à Saint-Nazaire. Labo est une association créée depuis juin 2004, installée sur la Ville de Saint-Nazaire. Le labo est un collectif d'artistes, interprètes, chorégraphes, pédagogues dont la démarche est motivée par la création. Au programme : le vendredi 21 avril, à 20h30, spectacle « Les discrets » par la compagnie NGC25. Samedi 22 avril, à 20h30, scène ouverte. La Scène Ouverte a pour but d'encourager toutes les pratiques artistiques, de proposer un moment d'échange et d'enrichissement autour de la représentation publique. La Scène Ouverte s'adresse à tout groupe chorégraphique amateur souhaitant présenter son travail.  
Réservations au 06 67 18 69 96



SPORT

## Stages pendant les vacances

Dans le cadre des vacances de Pâques, le Service des sports organise de nombreux stages multisports du 24 au 28 avril et/ou du 2 au 5 mai. Au programme, escalade, trampoline, tir à l'arc, badminton, tennis de table, sports collectifs, base-ball etc.

Inscriptions et renseignements au Service des Sports, 7 avenue Pierre de Coubertin. Tél : 02 40 53 30 04 de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sont prévus aussi des stages nautiques (optimist, kayak, speed sail, planche à voile, wave ski, fillao etc) et des stages de leçons de natation à partir de 7 ans du 2 au 6 mai. Renseignements, tests, inscriptions et règlement (Se munir d'un maillot de bain) le samedi 8 avril de 14h à 17h à la piscine de la Bouletterie. Pour la natation, renseignements au 02 40 70 51 40

## ESCAL'ATLANTIC

### 50 Pass'Port offerts

D'avril à décembre, redécouvrez Escal'Atlantic avec ses nouveaux films, ses nouvelles ambiances sonores, des cocktails exotiques à déguster au bar... Les extraits de films, tous renouvelés, embarquent les passagers d'Escal'Atlantic sur les paquebots mythiques en route pour New York, comme Ile de France, Normandie et France, mais font aussi revivre les ambiances d'une croisière à bord du

paquebot Antilles dans les... Antilles en 1954. Escal'Atlantic présentera par ailleurs des images rares, comme ces extraits de documentaires américains des années 1910 montrant des émigrants à Ellis Island, ou encore les images de Normandie en couleurs (extraits du très beau film diffusé récemment dans Thalassa). Dès la fin avril, les dimanche 30 avril et lundi 1<sup>er</sup> mai (pendant les visites de l'après-midi), des animations ponctuelles seront proposées avec la présence de comédiens et de musiciens. Ces « rendez-vous de l'Atlantic » auront ensuite lieu plusieurs fois en mai, à l'occasion des longs week-ends... on en reparlera ! De plus, Escal'Atlantic est heureux d'offrir 50 « Pass'Port » aux 50 premiers lecteurs qui en feront la demande. Ce pass' vous permet de visiter gratuitement pendant une année et autant de fois\* que vous le souhaitez, les visites proposées sur le port de Saint-Nazaire : le « paquebot » Escal'Atlantic, le sous-marin Espadon, les Chantiers de l'Atlantique et Airbus. De plus, la personne qui vous accompagne bénéficiera d'une réduction de 50 % sur le prix d'entrée plein tarif



Pour gagner votre « pass'port », il vous suffit de renvoyer ce coupon avec votre nom et adresse à :  
Escal'Atlantic- partenariat « Saint-Nazaire Magazine »,  
3 bd de la Légion d'Honneur, BP 173, 44613 Saint-Nazaire Cedex.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 22 avril 2006

\* Selon nos conditions générales d'abonnement. Tout renseignement : 0 810 988 444, www.saint-nazaire-tourisme.com

16 Avril 2006 | Saint-Nazaire magazine | N° 188

## CIRCULATION

### Déviations sur la RD 47

Dans le cadre de la valorisation des entrées de ville, inscrite dans le Projet Global de Développement, la Ville a engagé la 2<sup>e</sup> tranche des travaux de voirie sur la RD 47 et route du Château de Beaugard. La circulation est modifiée sur 2 tronçons. Les habitants du village de Beaugard ne peuvent plus se rendre à Saint-Nazaire par l'Immaculée. Un itinéraire de déviation est mis en place par les routes de la Motte allemande et de la Laiterie. L'accès à la RD47 par la route de la Pierre est interdit. D'autre part, les poids lourds (+ 3,5 tonnes) qui se rendent sur la ZAC de Brais sont interdits de circulation sur la RD47 entre l'échangeur de Cran neuf et la ZAC. Ils doivent emprunter la RN121 ou Route bleue à l'échangeur de Cran neuf. Ces dispositifs sont opérationnels du 3 avril à la mi-novembre 2006

## COURTIL BRÉCARD

### Réunion publique le 11 avril

Dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Courtil Brécard (voir le Saint-Nazaire Magazine du mois dernier), la Ville organise une réunion publique le 11 avril à 18h au gymnase de Saint-Marc-sur-Mer

## EXPOSITION

### Les élèves de l'EMAP à l'honneur

Les élèves de l'Atelier Préparatoire de l'Ecole municipale d'Arts Plastiques proposent une exposition d'œuvres sélectionnées, estampes et photographies, de la collection du Ring, artothèque de Nantes. La vocation première des œuvres de cette collection est de trouver place chez des particuliers, le plus souvent pour leur domicile. Elles deviennent donc les éléments d'un quotidien et sympathisent (ou se confrontent) avec les mobiliers, les objets...

Visite de l'exposition et rencontres avec le public le mercredi 10 mai à 17h et le samedi 13 mai à 14h. Horaires d'ouverture à partir du 19 avril à la Galerie des Franciscains : tous les jours sauf le lundi, de 14h à 18h. Le dimanche de 15h à 18h

Renseignements: Ecole municipale d'arts plastiques au 02 40 00 42 60



## QUARTIER

### A Bernard's title please

La Maison de quartier de Méan Penhoët organise des séances de massages bébés avec le conseil d'une sage femme les vendredis 7 et 21 avril et le vendredi 19 mai de 14h30 à 16h. Ces séances sont ouvertes aux bébés de la naissance à 4 mois. Tarif, 3 euros + 3,50 euros d'adhésion à la Maison de quartier. Gratuit pour les femmes enceintes.

Renseignements et inscriptions (places limitées) au 02 40 66 04 50

## Permanences des élus(es) de proximité

### Adjoint(s) spécial(s)

- **Saint-Marc-sur-Mer** : Marianne Bruno, Mairie annexe de Saint-Marc. Le mardi et le jeudi de 15h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h. Tél : 02 40 91 90 84.
- **Immaculée** : Pascal Grange, Mairie annexe de l'Immaculée. Sur rendez-vous pris à la mairie annexe. Tél : 02 40 66 48 23.
- **Méan Penhoët** : Laurent Belliot, Mairie annexe de Méan. Le lundi sur rendez-vous pris à la mairie annexe. Tél : 02 40 22 51 41.

### Conseillers de proximité

- **La Chesnaie** : Arlette Mousseau, Espace Civique Jacques Dubé. Le mercredi de 10h à 12h et sur rendez-vous. Tél : 02 28 55 99 73 ou au secrétariat de mairie au 02 40 00 41 15.
- **Petit Caporal-Berthauderie-Robespierre** : Martine Picard. Pour le Petit Caporal, au groupe scolaire Brosette dans le local de l'Amicale Laïque et sur rendez-vous au 02 40 00 41 02. Pour la Berthauderie-Robespierre, au 21 rue Robespierre et sur rendez-vous au 02 40 00 41 02.
- **Jardin des Plantes-Sautron** : Alain Gavalon, Hôtel de Ville. Chaque samedi de 9h à 12h et sur rendez-vous pris au secrétariat des élus. Tél : 02 40 00 41 11.
- **Trébale** : Christian James, Antenne municipale de Trébale. Le jeudi de 10h30 à 12h et sur rendez-vous pris à l'antenne municipale de Trébale. Tél : 02 40 70 24 01.
- **Centre-Ville/Le Port** : Gaëlle Thuat, Hôtel de Ville. Sur rendez-vous pris au secrétariat des élus. Tél : 02 40 00 41 02.
- **Prézégat/Herbins** : Jean-Marc Alain. Pour Prézégat, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 17h30 à 19h à l'école Georges Brassens. Pour Herbins, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 17h30 à 19h à la salle polyvalente, 117 rue de la Croix Amisée. Tél. répondeur : 02 51 10 59 28 ou au secrétariat des élus au 02 40 00 41 01.
- **Bouletterie-Richarderie** : Angyonne Mandin, Maison de quartier de la Bouletterie. Tous les mardis de 16h30 à 18h. Tél : 02 40 70 15 22. Tél. répondeur : 02 40 53 81 18.
- **Parc Paysager-Grand Marais** : Gérard Mauduit. Sur rendez-vous pris au secrétariat des élus. Il recevra en mairie. Tél : 02 40 91 90 84.
- **La Corniche-Kerlédy** : Sandrine Breton, sur rendez-vous pris au secrétariat des élus. Tél : 02 40 00 41 02. Tél. répondeur : 02 40 53 81 18.
- **Landettes-Dolto-Avalix-Villeneuve** : Catherine Tesse. Sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus. Tél : 02 40 00 41 02.

## Oppositions municipales

### Divers Droite

#### L'art de bâtir

Le Maire de Saint-Nazaire est-il un véritable politicien ?

Sa volonté personnelle de réorganiser la ville, que l'on constate avec la fusion dans tous les quartiers de panneaux annonciateurs de travaux, est un acte génial. Notre ville souffrait d'une sclérose liée à l'absence de perspective vers l'eau et à une histoire exclusive fondée sur le drame : drame terrible de la guerre et drame des conflits sociaux.

En peu d'années, ayant parfaitement compris que les temps n'étaient plus à l'idéologie ouvrière, il a lancé un programme de structuration urbaine orientée cette fois-ci vers l'esprit bourgeois du XX<sup>e</sup> siècle.

Délaissant enfin la logique des ensembles ghettos, il a poussé les Nazairiens à se réapproprier des espaces de plaisirs : un front de mer digne d'une station balnéaire, le quartier de la sous-préfecture largement ouvert à l'océan, le Petit-Marc à l'ambiance montmartroise...

Et tout son talent réside dans le fait que l'on y croit : le Maire fait du neuf avec un schéma urbain très conservateur, il utilise une architecture moderniste périmée pour créer une identité de ville novatrice, il replonge les Nazairiens dans leurs racines positives.

Joël BATEUX est bien un politicien : c'est un castor.

**Frédéric BASSOULET**  
**Ornella CAMPA**

Contact : secrétariat des élus des oppositions 02 40 00 42 10

### UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE (UMP)

**Pétition pour l'amélioration du ramassage des déchets sur la région nazairienne**  
Après des années de tergiversations, la gauche s'est décidée à mettre en place une collecte sélective des déchets sur le territoire de la CARENE. Alors que bon nombre de foyers français sont équipés, depuis fort longtemps, de plusieurs bacs qui permettent un tri sélectif efficace des déchets ménagers, la CARENE vient de doter ses administrés d'une seconde « poubelle ». Mieux vaut tard que jamais !

Malheureusement, ce premier pas dans la voie du tri sélectif se révèle hésitant et maladroit. La collecte présente en effet d'incontestables dysfonctionnements préjudiciables aux usagers. On assiste, paradoxalement, à une dégradation du service rendu. Les « bacs bleus » ne sont vidés qu'une fois par semaine. Pour cette raison, ils débordent régulièrement et les débris jonchent les trottoirs, à la grande satisfaction des chiens et des chats errants... En outre, la réduction de la fréquence du ramassage des encombrants provoque des amoncellements d'objets hétéroclites qui s'accumulent au fil des jours sur les espaces publics. Enfin, la principale gêne est assurément occasionnée par la suppression de la collecte des déchets verts. Cette décision pénalise tout particulièrement les personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre à la déchetterie. En l'absence de composteurs individuels, on comprend que cette désorganisation de la collecte fasse grimacer les dents de nombreux habitants. Il est urgent de chercher à améliorer le ramassage de nos déchets ménagers. C'est pourquoi les élus UMP proposent une nouvelle répartition des tournées de collecte selon les modalités suivantes :

- rétablissement de deux tournées hebdomadaires pour les « bacs bleus »
- maintien de la tournée hebdomadaire pour les « bacs jaunes »
- ramassage des encombrants deux fois par mois
- collecte des déchets verts deux fois par mois

Une collecte adaptée aux besoins de la population, plus efficace et au bout du compte plus écologique telle est la proposition de l'UMP !

Si vous êtes d'accord avec nous, nous vous proposons de remplir et de nous renvoyer le coupon ci-dessous à l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

l'adresse suivante : Groupe UMP - Hôtel de Ville de Saint-Nazaire - 44600 SAINT-NAZAIRE (demeurant à

## PARTENAIRES Économie

### Cap Compétences

# Un plan de formation exceptionnel !

Le dispositif mis en place par AGP Cap Compétences a permis aux entreprises de renforcer leurs compétences, de se diversifier. Il a aidé des sous-traitants des Chantiers de l'Atlantique à passer la période de sous-charge de ces deux dernières années.

Permettre au personnel des Chantiers de l'Atlantique, aux salariés de leurs fournisseurs et sous-traitants de franchir le cap de la baisse d'activité de la construction navale, tel était le programme de « cap compétences », signé le jour de la livraison du Queen-Mary-2, le 22 décembre 2003, et géré par l'Association de gestion du programme (AGP) Cap Compétences.

Le président de l'AGP, Alain Chogon, le considère comme exemplaire par son montage financier qui a permis de réunir des fonds publics et privés. Soit une enveloppe de 37 millions d'euros. Exemplaire également par le nombre d'entreprises qui ont pris part à ce projet ayant pour but de développer les compétences professionnelles des personnels de manière à ce que tout soit prêt pour le redémarrage de la construction navale. 150 entreprises ont ainsi reçu des fonds (2/3 pour les sous-traitants et 1/3 pour les Chantiers de l'Atlantique), et 39 sociétés travaillant pour Airbus.

200 000 heures de formation ont été effectuées. Il y a eu 1 600 bénéficiaires dans les PME, et 2 500 aux Chantiers de l'Atlantique. Les formations aux Chantiers de l'Atlantique ont pris fin en décembre, celles concernant les entreprises œuvrant pour Airbus devaient s'arrêter en mars. Il reste quelques parcours qualifiants de personnes d'ici à la fin juin. L'AGP Cap Compétences disparaîtra en août 2006.

« Un accélérateur de développement économique »

En dehors des formations du personnel, le développement économique des entreprises a été privilégié. Ces sociétés ont bénéficié de conseils pour se diversifier, améliorer leurs performances, mieux maîtriser les coûts et les charges, et innover. L'objectif étant de leur permettre de trouver de nouveaux marchés afin qu'elles soient moins dépendantes de leur donneur d'ordres. Certaines réalisaient jusqu'à



Alain Chogon, président de l'AGP.

80 % de leur chiffre d'affaires avec Alstom marine. Dans un contexte économique particulièrement difficile pour la navale, Alain Chogon constate que grâce à ce programme « entre les entreprises sous-traitantes ayant disparu et celles qui ont embauché, le solde de l'emploi est positif ». Il serait supérieur à 300. « Cap Compétences a été un accélérateur de développement économique des entreprises. Et ce qui est bon pour l'entreprise l'est pour l'emploi et sa stabilité. On ne décrète pas l'emploi. Cela devrait être la fin de l'imaginaire des sous-traitants inféodés aux Chantiers de l'Atlantique, s'ils continuent à se diversifier. On a franchi une étape d'émancipation. Je suis persuadé Alain Chogon. Il serait logique, maintenant, que l'ensemble des entreprises ait droit à cet « accélérateur ».

### Le témoignage de deux entreprises

**Shipelec (électricité navale et industrielle) et ses 24 salariés basés à Saint-Nazaire et La Rochelle, est passée d'un taux de dépendance des Chantiers de 55 % à 5 %. Pour la première fois de son histoire, elle va même déposer, avec l'aide d'un consultant, un brevet. SOREEL (fabrication d'armoirs électriques et d'automatisation), filiale de Meunier (Brest), installée à Cholet, employant 160 personnes, a pu se diversifier en se repositionnant sur de nouvelles activités**

### LUTTE OUVRIÈRE Ruban bleu ou carton rouge ?

La destruction des locaux associatifs de la Maison du Peuple et leur reconstruction square Delzieux s'achèvent. Le coût de cette opération s'élève déjà à plus de 10 millions d'euros à la charge des finances publiques. Tout cela pour offrir à des promoteurs privés une zone commerciale profitable : c'est l'opération Ruban Bleu. La collectivité prend à sa charge les dépenses non rentables, les investisseurs privés se réservent les bénéfices. La droite applaudit à ce partage des rôles qu'elle qualifie de « bonne gestion libérale ». Pas ceux qui continuent à penser que l'argent public doit servir avant tout à défendre et promouvoir les services publics.

Jean-Claude Saint-Arroman

### UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE (U.D.F.)

Notre société redoute la mondialisation et l'avenir car l'influence culturelle et économique de la France se réduit, le chômage et la précarité s'aggravent. Le succès d'Airbus, ceux de la Navale, la croissance du trafic portuaire... doivent nous donner confiance. Pour s'adapter à ce monde changeant, il faut changer et réformer notre société, concilier la sécurité des salariés et la souplesse dans l'entreprise. Ensemble, sans conflit irréductible,

dans le dialogue et le respect, nous pouvons réformer pour en finir avec l'angoisse des jeunes et des familles face au chômage, pour aider l'entreprise à affronter les rigueurs du marché. En imposant un CPE, sans dialogue véritable, sans concertation avec le monde de l'emploi (syndicat & patronat), sans débat politique à la hauteur de l'enjeu, le Gouvernement fait fausse route. Pour ces raisons, l'UDF a refusé de voter le CPE au Parlement.

Sans démagogie on doit se rapprocher du Peuple, l'écouter, l'informer et harmoniser au mieux ses aspirations avec la réalité économique. L'UDF propose un droit du travail simplifié respectueux de nos principes et compréhensible par tous. Un CDI universel à droits progressifs. Et pour les moins qualifiés l'alternance emploi-formation avec le soutien de l'État. En simplifiant on obtiendrait l'efficacité, la justice et la confiance.

Michel ALMAZOR

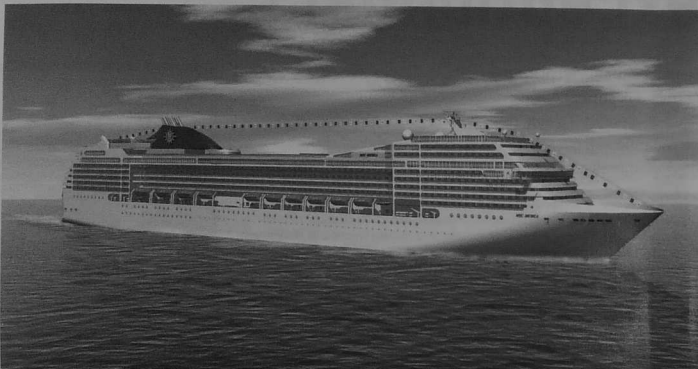
### UDB/SNB/GAUCHE BRETONNE

Un musée à Saint-Nazaire. Mais vous n'y pensez pas ! Il n'y a rien à mettre ici dans les musées. Saint-Nazaire a 150 ans et les bombardements ont tout rasé. « Cela n'intéresse personne » circulez ! Vous ferez bien sûr relevé, on vous cache des choses, justement, des choses anciennes. Des œuvres du peintre nazairien René-Yves Creston, un géant mondial

connu. Mais aussi les découvertes archéologiques de René Kerviler, celles de la place Marceau (Maison du Peuple, nous y sommes !) qui figurent au musée Dobrée à Nantes, au musée de Bretagne à Rennes, à celui de Saint-Germain-en-Laye. Une grande ville qui fait son passé, vous connaissez ?

Jean Quintin

## Commande d'un nouveau paquebot MSC ou la preuve par neuf



MSC Poésia sera le navire jumeau du MSC Musica.

L'armateur Italien MSC Croisières a confirmé aux Chantiers de l'Atlantique une commande portant sur la construction d'un navire de 1275 cabines. Il s'agira du neuvième paquebot de la flotte transalpine construit à Saint-Nazaire.

Ce nouveau paquebot appartiendra à la gamme des MSC Musica et MSC Orchestra. Cette bonne nouvelle a été annoncée début mars à Miami (Floride), à l'occasion du Seatrade, le Salon mondial de la Construction Navale. Comme ses deux prédécesseurs, ce paquebot sera long de 294 mètres et large de 32,20 mètres.

Le navire, baptisé MSC Poésia, sera livré en 2008 pour un montant de 400 millions d'euros. Une bonne nouvelle qui intervient au moment où le rapprochement des Chantiers et du Norvégien Aker Yards se finalise. Le contrat entrera en vigueur dès la mise en place

du financement par MSC. Il comporte une option pour un navire jumeau supplémentaire dont l'échéance n'a toutefois pas encore été précisée par la direction des Chantiers.

### Une flotte « Nazairienne »

MSC Croisières exploite déjà quatre paquebots construits par Chantiers de l'Atlantique. Le chantier de Saint-Nazaire achève actuellement la réalisation du MSC Musica qui sera livré en juin prochain à l'armateur Italien. Le carnet de commandes comprend également son navire jumeau, MSC Orchestra (livraison :

2<sup>e</sup> trimestre 2007), et deux paquebots de 1650 cabines - MSC Fantasia (livraison : 2<sup>e</sup> semestre 2008) et MSC Serenata (livraison : 1<sup>er</sup> semestre 2009). A l'horizon 2009, la flotte de MSC Croisières comprendra notamment neuf navires de croisière modernes, tous construits par les Chantiers de l'Atlantique depuis 2001.

Cette commande arrive quelques semaines après l'annonce faite par les Chantiers de l'Atlantique de la signature avec Aker Yards d'un contrat de sous-traitance portant sur la réalisation d'une partie de la coque d'un car-ferry construit pour la société Tallink. Ce tronçon sera assemblé et partiellement armé à Saint-Nazaire. Il représente un peu plus de 40 % de la masse de la coque métallique du navire. Livrable fin avril 2007, le tronçon sera ensuite remorqué jusqu'au chantier de Rauma (Finlande), spécialisé dans la construction de car-ferries. Aker Yards prévoit de livrer le navire à son armateur estonien à l'été 2008. ■



Le projet du pôle tertiaire-gare.

## Un quartier d'affaires de 40 000 m<sup>2</sup> près de la gare Un projet sur les rails

Le pôle d'échange de la gare TGV, couplé avec un ensemble de bureaux, de logements et de services est l'un des projets structurants de l'agglomération nazairienne.

Dans la dynamique de la phase 2 du projet «ville-port», Saint-Nazaire souhaite développer aux abords de sa gare TGV un quartier d'affaires représentant une surface totale de 40 000 m<sup>2</sup>. La CARENE a confié à la Sonadev l'aménagement et la gestion de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du secteur sud de la gare. Première phase, la création d'une surface globale de 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis en deux tranches et trois bâtiments distincts.

Les premiers travaux devraient commencer début 2007 avec la création d'un parking situé sous le parvis devant l'entrée basse de la gare. Fin 2007, débutera la construction de deux immeubles de 3 000 m<sup>2</sup> chacun. Un troisième immeuble suivra. Ce nouveau quartier d'affaires devrait attirer des institutionnels (Conseil Général par exemple) ainsi que des sociétés privées qui désirent valoriser leur image. La livraison de ces trois bâtiments est répartie entre 2009 et 2010. L'aménagement du rond-point d'Herbins, l'ouverture de la gare au Nord, la réalisation d'un grand

stationnement relais, le réaménagement de la « plate-forme » pour les bus et les cars, la construction de 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux à terme, ainsi que des logements... tel est le programme global envisagé pour conforter la centralité urbaine conformément aux

objectifs de la loi SRU<sup>[1]</sup>. L'enjeu de ce projet a été pris en considération par le Syndicat mixte du SCOT de la Métropole Nantes-Saint-Nazaire. ■

[1] La loi SRU du 13 décembre 2000 est l'aboutissement d'un débat national lancé en 1999 ayant pour thème « Habiter, se déplacer, vivre la Ville » qui a fait ressortir la nécessité d'assurer une plus grande cohérence entre les politiques d'urbanisme et les politiques de déplacements dans une perspective de développement durable.

### Le littoral à l'honneur

Le Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA) organise, du lundi 24 au 28 avril 2006, une université de printemps consacrée au littoral, sur le site universitaire de Gavvy à Saint-Nazaire. Cet événement intitulé «Dynamiques et représentations du littoral» est une occasion unique pour les enseignants-chercheurs et les doctorants de toutes disciplines d'échanger et de découvrir les recherches de chaque grand secteur disciplinaire axé sur le littoral. Les conférences de l'université, également ouvertes au public, illustreront les dix grandes thématiques de recherche sur le littoral recensées dans les neuf universités de l'ouest Atlantique. Le public est également invité à assister à la soirée culturelle du mardi soir qui offrira une diffusion de courts-métrages de vulgarisation scientifique réalisés par des chercheurs de l'université de La Rochelle.

Pour plus d'informations, consulter le site du RUOA [www.ruoa.org](http://www.ruoa.org).



## Dans les coulisses du club en déplacement à Limoges Au cœur du SNR

Un match de rugby ne se résume pas à 80 minutes. C'est avant tout une aventure humaine et collective. La rédaction de Saint-Nazaire Magazine a accompagné l'équipe de Fédéral 1 tout un week-end lors de son déplacement à Limoges. Pénétrez dans les coulisses du Sporting Nazairien Rugby : du trajet à l'hébergement, des entraînements d'avant match aux discours des entraîneurs, de la concentration des vestiaires au match. Carnet de voyage...



Lecture, musique et...belote pendant le trajet.

**Samedi 25 mars, 11h32** : un groupe constitué de 23 joueurs, 3 entraîneurs, d'un médecin, d'un kiné et de cinq dirigeants quitte Saint-Nazaire en car. Direction Saint-Junien, à 30 kilomètres à l'ouest de Limoges. Cinq heures de trajet effectuées dans une ambiance décontractée : certains jouent aux cartes, d'autres écoutent de la musique, d'autres regardent un film à la télé. Thierry Gastineau et Guillaume Cauvin, deux des trois coaches, couchent sur papier diverses combinaisons de match.

**Saint-Junien, 16h45** : Arrivée à l'hôtel. Chacun s'installe (deux par chambre). Tout le monde se met en tenue pour un entraînement prévu dans 45 minutes. Dans la salle du restaurant, Thierry Gastineau réunit son groupe et leur distille quelques combinaisons. Mouvement et cohérence, faiblesses de l'adversaire, tels sont les maîtres mots de cette première causerie de 15 minutes.

**Stade, 17h34** : À quelques encablures de l'hôtel, le groupe répète quelques gammes défensives. Soleil radieux, température printanière, la séance de 45 minutes s'effectue dans une ambiance sereuse. Les joueurs sont attentifs aux discours des coaches.



Premier entraînement à Saint-Junien.

**Hôtel, 18h37** : Douche pour tout le monde. Le repas est prévu dans une heure. Au menu, soupe, tarte aux fromages, viande rouge et légumes, fromage et pâtisserie. L'alimentation est fixée en amont par les dirigeants du SNR qui ont contacté les responsables hôteliers. Rien n'est oublié. Thierry Gastineau profite du repas pour lire aux joueurs un mot d'encouragement des élèves et enseignants de l'école Herriot-Boncourt. Vincent Lemerit, le kiné, déploie sa table de soins et masse un joueur au beau milieu de la salle de restauration réservée au SNR. Les joueurs se « chambrent » entre eux. L'ambiance est saine.

**Nuit** : Après le repas, les joueurs ont quartier libre. Pas d'excès ni de sortie nocturne en vue. Chacun regagne sa chambre respectivement. Il est 23h et c'est le calme complet dans les couloirs de l'hôtel.

**Dimanche 26 mars, 8h30** : Jour de match. Tout le monde au petit-déj. Ni pain, ni croissant sur les tables. Café-biscotte-beurre-



Petit déjeuner biscottes le dimanche.

confiture-jus d'orange. Juste après, place à une causerie de 15 minutes. Les coaches durcissent leur discours. Le défi physique est au cœur de la discussion. Les regards se font plus graves, les silences plus longs.

**Entraînement, 9h52** : Nouvelle séance axée principalement cette fois sur le travail offensif en touche. « R2 », « 22 cube option », « 4 jaune », « Puma 1-2-4-5 », les combinaisons codifiées s'enchaînent. Le temps est magnifique, les joueurs, appliqués, montent en puissance. La pression est palpable.



Thierry Gastineau et Guillaume Cauvin composent leur équipe.

**Repas sportif, 11h05** : Petit coup de sang de l'entraîneur qui retire des tables des plats de celeri remoulade qu'il juge peu diététiques avant le match. Les tubes de ketchup sont également renvoyés en cuisine. Au menu, crudités-viande blanche-pâtes-fruités. Ambiance feutrée. La table des dirigeants est la plus silencieuse !

**Discours, 12h24** : Les entraîneurs face aux joueurs. Ces mots écrits sur un « paperboard » : « Ambition. Jeu + gagne. Projet, la qualif. » Thierry Gastineau et Guillaume Cauvin motivent leurs troupes. Un instant solennel en vue du match. Les paroles sont directes, incisives. Le groupe reprend le car et prend la direction de Limoges. Pas un mot durant le trajet.



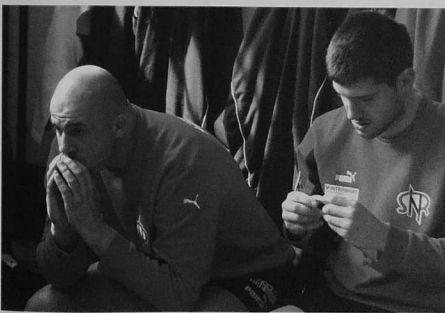
Les joueurs à l'écoute des instructions de l'entraîneur.



Second entraînement avant de gagner Limoges.



Solidarité avant le début de la rencontre.



Concentration maximum dans les vestiaires.

**Stade, 13h28** : Le car pénètre dans l'immense complexe sportif de Beaublanc. Premier rituel pour les joueurs, la prise de contact avec la pelouse. Pendant une bonne demi-heure, l'équipe s'attarde sur le pré. Certains discutent, d'autres s'allongent ou font le tour du terrain tranquillement. La tension monte.

**Vestiaires, 14h05** : Chacun se prépare minutieusement. Pas un mot. Seul le bruit des crampons résonne dans le vestiaire rouillé et noir. Place à l'échauffement, solidarité et générosité transpirent de ce groupe. Retour dans le vestiaire à quelques minutes du coup d'envoi. Le groupe fait bloc, les joueurs se veulent électrochoc. Place au jeu.

Suite >>>

Suite >>>



Le coach remotive ses troupes à la mi-temps.

**Match, 15h :** D'entrée, les Nazairiens sont dominés physiquement par des avants adverses percutants. L'équipe refait un peu surface en fin de première période, 16-6 à la pause pour les locaux. Dans le vestiaire, Thierry Gastineau serre les poings et remonte ses troupes. « Rien n'est perdu, l'écart n'est pas insurmontable » dit-il. Éprouvés physiquement, les

Nazairiens subissent tout au long de la deuxième mi-temps. À l'arrivée, une défaite lourde, 36 à 5. Au coup de sifflet final, le staff réunit les joueurs sonnés par la défaite. Le discours se veut rassurant. Pas d'analyse à chaud. Récupération, tel est le mot-clé de la semaine à venir.

Après le match, le staff insiste sur la récupération.



Limoges s'est montré supérieur, notamment en touche.

**Retour, 18h10 :** Après une réception organisée par le club de Limoges, tout le monde reprend le car pour le trajet-retour. Le coach visionne à la vidéo le film du match. Prise de notes pour un bilan prévu dans la semaine. Pause-dîner à Niort. Il est 0h45 quand le groupe débarque à Saint-Nazaire. Joueurs et dirigeants se séparent avec déjà en tête le prochain match à la maison contre Bobigny.

**Merci :** La rédaction de Saint-Nazaire Magazine tient à remercier sincèrement le SNR (joueurs-entraîneurs-dirigeants) pour lui avoir ouvert ses portes durant ce week-end. Merci à tous pour leur disponibilité ■



© Eric Jorjani

## Le monde à la renverse de Nicola Dulong « guedro » ou l'effet des pilules

Nicola Dulong vient de finir le tournage de son premier moyen-métrage soutenu par la Ville de Saint-Nazaire et quelques souscriptions. Réalisateur/scénariste/graphiste/plasticien issu des Beaux-Arts de Nantes, il est installé depuis plus de dix ans à Saint-Nazaire.

**L'univers graphique** des « Mondes du Merveilleux » proposés à la Médiathèque en 2003/2004, la jeune fille étoilée à l'accordéon sur la dernière affiche des festivités du 13 juillet, c'était déjà lui. Ceux qui fréquentent les TV Troquets de la région en redemandent. Diant aux adeptes du thriller, ils auront reconnu son style sur la jaquette du DVD du film « Killing Zoé » de Roger Avary. Dans la continuité de ses films expérimentaux, Nicola Dulong a décidé de revenir à la fiction avec un film de 26 mn, repris d'une vieille idée de 1993 « un délire de potes », déjà un film de 8 mn. « J'ai tout réécrit, c'est devenu un film très physique, une course poursuite avec un type au bout du rouleau ».

**Alice au Pays des Merveilles inversé**

Dom, le personnage masculin, échoue dans les marais salants. Dans un état de grande fatigue physique et psychologique, alors qu'il vient de prendre ses pilules (guedro ou drogue en

verlan), sa réalité bascule. Il découvre une femme-lapin dans son coffre, à laquelle il va essayer d'échapper [et si c'était à sa propre conscience qu'il tentait d'échapper ?]. « Je travaille souvent sur un monde parallèle, il y a une réalité et une autre qui arrive dessus par couches. Cette dernière ramène mes personnages vers leur propre réalité. Je pense souvent aux schizophrènes ». Le tournage s'est déroulé sur 3 mois, à Guérande dans les marais salants et intra-muros, à Saint-Nazaire, au Bois de Porcé, au Bois-Joalland, sur le port et aux Forges de Trignac. Aux côtés de la petite équipe technique de 3 personnes, 2 acteurs se sont lancés dans l'aventure. Nathalie Desouche, nazairienne, est actrice professionnelle à Nantes et Rodolphe Legendre en est à son troisième film avec le réalisateur. En fipex noires récupérées, enfilées les unes sur les autres, des grandes bottes noires vernies, fardées de blanc et le regard mort, la femme-lapin exhibe une capuche à oreilles orange

en peluche. Plus que le costume, la présence est dans la gestuelle, dans l'exagération. Nicola cite le Nosferatu du cinéaste allemand du muet, Murnau, comme référence. « du vieux film effrayant ». Guedro tourné en vidéo numérique haute définition sera d'ailleurs en noir et blanc, mais le réalisateur rajoutera son univers graphique à l'image filmée.

**Autres claps**

A côté de cette actualité, les courts-métrages de Nicola Dulong (une vingtaine déjà à son actif) sont diffusés depuis longtemps dans de nombreux festivals de France et d'Europe. Certains sont distribués aux États-Unis et l'un d'eux a été projeté au Musée d'Art moderne à Rio de Janeiro en 2003. Nicola Dulong a aussi ses entrées sur les chaînes de télé, Pink TV, Canal+ et son site, « c'est le résultat d'une grosse prospection de ma part mais parfois aussi des chaînes elles-mêmes ou des sites. Les droits d'auteurs et les achats de programmes m'aident à vivre ».

Les projets de Nicola ? « Tourner, tourner, tourner, c'est comme ça qu'on touche au cinéma. Mon objectif, c'est de faire un jour un vrai film de cinéma ! » ■

guedro.free.fr - autres films sur cinematicfilms.com

## Édition spéciale du magazine « Haut Parleur » Les lycéens à la baguette de l'écriture

Pour la seconde année, la rédaction du mensuel musical « Haut Parleur » a été confiée à des lycéens de l'estuaire. Objectifs, rencontrer des artistes et des professionnels culturels et découvrir les techniques journalistiques. Une aventure que nous relate David Daunis, rédacteur en chef du magazine.

**Saint-Nazaire Magazine : rappelez-nous le concept de ce Haut Parleur des lycéens.**

**David Daunis :** « On est reparti sur le même projet que l'année dernière, l'idée c'est que ce magazine soit signé par des étudiants de trois lycées de l'estuaire, Aristide Briand à Saint-Nazaire, Gallié à Guérande et le lycée du Pays de Retz à Pornic. Ce projet, soutenu par les professeurs de lettres, de philosophie et de musique est ouvert à des classes de Terminale et de Première. Au total, ce sont 80 élèves qui ont pris part à ce projet ; une vingtaine d'entre eux a rédigé les articles. Ceux-ci portent sur des interviews d'artistes et de producteurs, des comptes-rendus de concerts, des chroniques disques et DVD. Pour préparer ces papiers, un important travail de collecte d'informations en bibliothèque ou sur internet a été réalisé. Les étudiants se sont occupés de la rédaction des papiers et des corrections tout en respectant un planning strict. Ce projet a pour objectif de rendre accessible aux élèves le secteur culturel et ses acteurs, et de leur permettre la découverte du milieu journalistique et de ses exigences. »

**SNM : Quel est le contenu de ce Haut Parleur du mois d'avril ?**

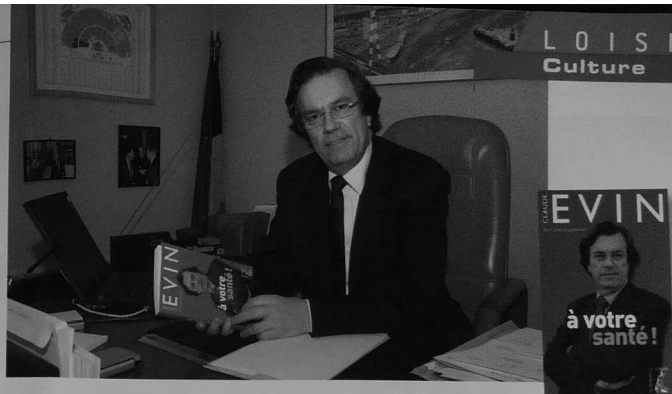
**D.D. :** « Sur Saint-Nazaire, les lycéens ont rencontré Stéphane Heuvelin, responsable du VIP, la salle la plus fréquentée de l'estuaire

par les jeunes. Il a longuement parlé de son métier de programmeur. Les élèves Nazairiens ont interrogé le groupe « Les Têtes raides » lors de leur passage à Saint-Nazaire en novembre dernier. Cette rencontre avec un groupe très expérimenté était très enrichissante. Les Têtes Raides se sont rendus au lycée Aristide Briand pour répondre aux questions des élèves. Histoire du groupe, coulisses, concerts, tous les sujets ont été abordés. La classe s'est ensuite rendue à leur concert au VIP. Ce genre de rencontre permet notamment de démystifier le rapport que l'on peut avoir avec des artistes de renom. Les lycéens des deux autres établissements sont allés au concert de Pauline Croze, de Link, un groupe en devenir, ont interrogé Vincent Mahé, directeur du festival « Couvre Feu » à Corsept ou encore Arzelle Caron, directrice du Centre Culturel de Guérande. À chaque fois, ils ont écrit un article de qualité pour le Haut Parleur du mois d'avril. »



**SNM : « Des projets pour la troisième édition l'année prochaine ?**

**D.D. :** « J'aimerais étendre ce concept en créant une rubrique « surprise ». Est-ce qu'un Paul Mac Cartney, un Peter Gabriel ou encore un Bob Geldoff sont vraiment des stars inaccessibles ? Mais chut ! Je n'en dirai pas plus. » Le magazine Haut Parleur est disponible depuis le 1<sup>er</sup> avril dans tous lieux publics. Il est imprimé à 15 000 exemplaires. ■ **Soirée de lancement le 8 avril à 21h au VIP avec le groupe « L'ogre Mogro ». Entrée gratuite.**



## Le député signe un livre sur son parcours À la santé de Claude Évin

Dans « À votre santé ! », Claude Évin se raconte. Le député de la circonscription nazairienne revient sur son enfance, son parcours de militant, ses trente ans de vie politique. Il livre également quelques réflexions sur la santé et la protection sociale, son cheval de bataille.

**Claude Évin l'a annoncé** publiquement. Lors des prochaines élections législatives, il ne se représentera pas préférant passer la main à une femme comme le stipulent les consignes du Parti Socialiste.

Sorti en librairie il y a quinze jours, son dernier livre retrace son itinéraire, de son enfance passée le long des voies de la gare de triage de Nantes jusqu'à sa « retraite » politique en passant par ses trois années en tant que Ministre de la Santé.

Après avoir fait le petit séminaire à Ancenis, « à neuf ans, je voulais être prêtre » se souvient-il, Claude Évin obtient en 1971 son diplôme d'éducateur et travaille à Saint-Nazaire au service de placement familial de la « Société de protection de l'enfance ». Claude Évin va y passer « sept années passionnantes, souvent, éprouvantes parfois, sept années en prise directe avec la misère humaine, avec les difficultés sociales, la douleur, le désarroi

de parents et d'enfants, la générosité et le courage des familles d'accueil ». C'est durant ce « septennat » que Claude Évin se découvre un goût pour l'activité sociale et la chose publique. La politique n'est plus très loin...

### De militant à Ministre

Militant à la CFDT, puis adhérent au PSU, Claude Évin devient rapidement secrétaire de la section de Saint-Nazaire et, en 1977, est élu premier adjoint auprès d'Étienne Caux à la mairie de Saint-Nazaire. Il n'a que 28 ans. Un an plus tard, Claude Évin est élu député de la circonscription. Au fil des pages, on y découvre les coulisses du quotidien de ce nouveau parlementaire : ses succès, ses échecs, les commissions qui n'en finissent plus, les manifestations, les allers-retours Nantes-Paris, ses permanences, son amitié pour Michel Rocard. C'est après la réélection de François

Mitterrand en 1988 que Claude Évin est nommé Ministre de la Santé. Un moment de grande émotion qui le renvoie à son enfance et au décès de son père, cheminot, survenu près de vingt ans plus tôt : « Comme j'aimerais qu'il soit là » écrit-il, « pour constater que j'accède à des responsabilités élevées sans renier mes origines. »

Claude Évin restera au gouvernement durant trois années. Ses écrits relatent cette période marquée notamment par l'important mouvement des infirmières mais aussi par la création de la loi sur le tabac et l'alcool qui porte son nom. Avec le recul, le livre évoque de nombreuses anecdotes, telles que les pressions des lobbies viticoles, son entretien avec Mitterrand deux semaines avant la dissolution du gouvernement, ou les coups bas entre « collègues politiques ».

Claude Évin conclut son ouvrage en livrant ses convictions d'aujourd'hui en matière de protection sociale, ses combats de démocrate, tant qu'avocat. L'humain, l'autre, l'ouïsisme sont au cœur de ces 174 pages qui retracent le parcours atypique d'un homme qui a écrit de nombreux chapitres à vivre et à écrire. **« À votre santé » de Claude Évin avec Jean Legastelois, journaliste. Aux Éditions de l'Atelier.**



MUSIQUE

## Mezza' en scène blues avec Arthur Neilson

7 avril / 21h au VIP

L'une des figures de proue de l'écurie Chubby ! Arthur Neilson, guitariste direct et incisif, sort ses cartes pour un second CD dans un paysage blues rock vivifiant. <sup>(1)</sup> ■

MUSIQUE

### Apéro son surprise

7 avril / 19h  
Espace du Bois Savary  
Un début de soirée placé sous le signe de la détente, autour d'un verre entre lounge-bar et apéro-musical. <sup>(1)</sup>

### Cocoon sonore

Du 3 au 8 avril  
Espace du Bois Savary  
Installation sonore. <sup>(1)</sup>

### Jazz break pour Haut Parleur avec l'Ogre

Mogro + DJ's  
8 avril / 21h  
VIP  
A l'occasion de la sortie du Haut Parleur des lycéens de

l'Estuaire, rédigé par les lycéens de Saint-Nazaire, de Guérande et de Pornic, le VIP vous invite à fêter cet événement en compagnie de L'ogre Mogro et un open DJ surprise. <sup>(1)</sup>

### Répétition publique de Dajja

13 avril / 19h  
VIP  
Elle fait figure de pionnière dans une production française jusqu'ici en pleine friche. Sa voix atypique, tantôt chaleureuse, radieuse ou fragile se pose et compose dans un univers hip hop, blues et soul. <sup>(1)</sup>



### Impaled Nazarene + Darkrise + Cadaveric crematorium

14 avril / 21h

VIP

Mastodonte de la scène black métal, les cinq enfants de chœur d'Impaled Nazarene font leur propre mixture : « Tu prends du black, du death, du trash métal et tu mélanges le tout avec une petite pointe de punk ». <sup>(1)</sup>

### Enrico Rava Quintet

19 et 20 avril / 20h30  
Théâtre Jean-Bart  
Depuis les années 70, Enrico Rava reste le plus grand

musicien italien de jazz en activité. C'est que Rava est parvenu à ce point miraculeux, si recherché, où plus rien n'est à prouver et tout reste à jouer. <sup>(1)</sup>

### « Panik to boat city » avec Cardo Pusher, Rotator...

Samedi 29 avril / de 21h à 4h

VIP

Le VIP s'associe à Bordelik et Peace off pour vous proposer un plateau breakcore à la fois féroce et dancefloor. Ces deux structures hybrides de la musique électronique indépendante sont spécialisées dans le break avec toutes ses variantes. <sup>(1)</sup>



MUSIQUE

## Accordéons en escale avec Antonio Rivas, René Lacaille, Raul Barboza



Samedi 22 avril / 21h au VIP

Lors des Escales 2001, le festival avait pris l'initiative de réunir pour la première fois sur scène, le triptyque des plus célèbres accordéonistes de l'hémisphère sud : l'Argentin Raul Barboza, le Colombien Antonio Rivas et le Réunionnais René Lacaille. <sup>(1)</sup> ■

THÉÂTRE

### Fenêtres

7 et 8 avril / 20h30  
Quai des Arts à Pornichet  
De et par Mathurin Bolze. Un joyeux spectacle en apesanteur pour échapper à la gravité du quotidien. L'acrobate semble arrêter le temps avant chaque rebond. Une fascinante poésie aérienne affranchie des lois de la gravité. <sup>(1)</sup>

### Forêts

11 et 13 avril / 20h30  
12 avril / 19h30  
Théâtre Jean-Bart  
Ecriture et mise en scène Wadji Mouawad. Forêts est le récit de six femmes qui, suite à un événement qui s'abat sur la plus jeune d'entre elles, font brutalement face à l'incohérence de leur existence. <sup>(1)</sup>



### Le Jardin

21 et 22 avril / 20h30  
Quai des Arts à Pornichet  
Conception et interprétation Jean-Paul Lefeuvre et Didier André. Tous les deux forment un couple d'acrobates, une sorte de Laurel et Hardy égarés dans un jardin. <sup>(1)</sup>

EXPOSITION



## Jean-Loup Bernard et Jean-Pierre Gallais

Du 8 au 23 avril Fort de Villès-Martin

Photographies de Jean-Loup Bernard et collages de Jean-Pierre Gallais ■

EXPOSITIONS

### Supercitoyens

Du 1<sup>er</sup> au 7 avril / de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Maison de quartier de la Chesnaie - Espace Civique  
Cette exposition culturelle et pédagogique présente une quarantaine de panneaux : « tout le monde vient d'ailleurs, ce qui n'empêche qu'il ne soit chez lui ici (...) » Michel Sepres.

### Daniel Firman

Du 8 avril au 4 juin 2006.  
Grand Café  
Daniel Firman réalise des moulages de corps dont on ne voit jamais le visage. Ces sculptures sont tantôt aux prises avec une accumulation d'objets sur la tête, tantôt dans des postures qui parlent d'une relation particulière du corps.

présentera les travaux récents de Daniel Firman en partie née d'une collaboration avec des danseurs.

### De passage...

Du 19 avril au 20 mai 2006  
Galerie des Franciscains  
Les élèves de l'Atelier Préparatoire de l'École municipale d'Arts Plastiques proposent une exposition d'œuvres sélectionnées, estampes et photographies, de la collection du Ring, artothèque de Nantes. La vocation première des œuvres de cette collection, est de trouver place chez des particuliers, le plus souvent pour leur domicile.

DANSE

### Samedis et Compagnie (danse de rue)

8 avril / 16h à 17h  
Centre République - Esplanade des Droits de l'homme  
« Via » par la Compagnie Pied en Sol. Dans un présentoir, une vitrine, ils sont là, exposés, ils n'attendent rien. Ils agitent les passants, comme tout le temps. Ils sont humains, à l'instar des mannequins, individus incréés, habillés de rose, rose bonbon, romanesque, à l'eau de rose.



MUSIQUE

## L'Enfant et les Sortilèges

Samedi 8 avril / 20h30, dimanche 9 avril / 17h  
Théâtre Jean Bart

L'Enfant et les Sortilèges est un opéra sur l'enfant. Fruit de la collaboration de Maurice Ravel et de l'écrivain Colette, L'Enfant et les sortilèges, est un véritable diamant du répertoire lyrique. <sup>(1)</sup> ■



CONFÉRENCES

**Jacques Cartier : un Malouin découvreur du Canada**  
3 avril / 14h30  
Lycée Jacques Prévert à Savenay  
Organisée par LUIA et animée par Mr Duigou.



Arts plastiques et architecture

4 avril / 18h30  
Grand Café  
Organisée par Le « Grand Café », Centre d'art contemporain et animée par Nathalie Pierron. Une conférence pour revenir sur les allers-retours, croisements, collaborations entre art et architecture depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à aujourd'hui.

Le Brésil

4 avril / 14h30  
Cinéville  
Organisée par LUIA et animée par Mr Talhouarne.

Achille et Ulysse : deux figures de l'héroïsme dans la Grèce antique

11 avril / 14h30  
Cinéville  
Organisée par LUIA et animée par Mr Touchefeu. Dans le

cadre des Journées de l'Antiquité organisées dans la région jusqu'au 22 avril 2006.

Histoire des marionnettes

18 avril / 14h30  
Cinéville  
Organisée par LUIA et animée par Mme Creteur. Dans le cadre des Rendez-vous de la marionnette.

DIVERS

Don du sang

4 avril / de 16h à 19h30 au site EFS, 293 bd Laennec. Organisé par l'EFS [Etablissement Français du Sang].

Privés de télé

7 et 8 avril  
Espace civique de la Chesnaie  
Débat avec le réalisateur autour du film « Privés de télé ». Le 8 avril, journée sur le thème de la Semaine Sans / 100 Télé avec des reportages, ateliers, jeux, expositions, projections, débats, musique... Renseignements au CCP : 02 40 53 50 04.

Opération bonjour !

Du 3 au 14 avril  
Maison de quartier de la Chesnaie - Espace Civique  
Des animations de proximité tous les jours. Des occasions de s'arrêter, partager dans son hall... une rencontre fortuite avec son voisin.

La Société d'Horticulture et d'Art Floral

7 et 10 avril / de 9h30 à 17h  
11, Impasse de Vinci-St-Nazaire.  
Stage d'ikébana animé par Nicole Sanseau, maître diplômé de l'école Sogetsu, sur le thème de l'énergie printanière.

Renseignements et inscriptions : 02 40 70 57 67 ou 02 40 61 10 83  
8 avril / 9h30  
Au L.P. de Guérande. Rendez-vous aux serres  
Séance de travaux pratiques :



SPORT

Trail de Saint-Nazaire

29 avril Chemin côtier  
Organisé par le Saint-Nazaire Raid Evasion ■

Semis, bouturages, multiplication des plants, confection de jardinières et de suspensions. Renseignements au 02 40 91 90 18.

Samedi, ça me dit de lire

8 avril / 15h30  
Médiathèque Etienne Caux  
« Le fantastique » de Kafka à Kopl, en passant par Balzac, Bèalu, Matheson ou Edgar Poe, d'un univers à l'autre, des histoires fantastiques envoûtantes.  
Renseignements : 02 40 00 79 40



Foire de printemps

29 avril / de 15h30 à 17h30  
(pour le spectacle de rue)  
Centre République - Plateau piétonnier

La foire de printemps sera l'occasion d'animer les rues du centre-ville grâce à un spectacle intitulé « La Ménagerie » proposé par la Compagnie du rêve où les marionnettes sont en cages, et elles n'ont qu'une envie : sortir !

Les Dits de la Chouette

6 mai / 20h30  
Fort de Villès-Martin  
Les Dits de la Chouette vous proposent des veillées contes.  
Renseignements : 02 40 53 50 00

SPORT

Gala Boxing Nazairien

8 avril  
La Soucoupe  
Organisé par le Boxing Nazairien.

Défi VTT

8 avril  
BDS EPUN  
Organisé par le BDS EPUN.

10 km de Keriélé

16 avril  
Parc Pugauger  
Organisé par le Snos Athlétisme.

Régate de l'Estuaire

29 et 30 avril  
Quai du Commerce  
Course à la voile

Master foot

6 mai  
Stade Léo Lagrange  
Tournoi de foot interquartiers

Trophée des 20 plages

6 et 7 mai  
Saint-Nazaire / Pornichet  
Canoe kayak et aviron

À lire

« Queen Mary 2 et la saga des transatlantiques »

Aux Éditions Seven Sept

Cet ouvrage comprend également un DVD qui retrace la grande aventure des transatlantiques. Vous y découvrirez des bateaux mythiques qui ont été construits pour participer à cette épopée maritime et humaine vers le Nouveau Monde. Sur ce film, 35 minutes de bonus avec des entretiens inédites, des archives exclusives et la découverte des plus belles escales à travers le monde. Le livre se concentre sur le Queen Mary 2, de sa conception à son départ ■



« La répression anticommuniste en Loire-Inférieure » de D. Bloyet et J.-P. Sauvage

Geste Éditions

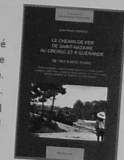
Interdit depuis le 26 septembre 1939 par le gouvernement Gaillardet, le Parti communiste français a continué son action dans la clandestinité. Mais déjà, de nombreux militants sont interpellés. Et la grande majorité des autres est placée sous la surveillance étroite de la police française au sein de laquelle se crée bientôt une section spécialement chargée de la chasse aux communistes. Entre juillet 1942 et mars 1943, 351 militants ou sympathisants communistes du département de Loire-Inférieure sont interpellés. En 1944, un rapport sur des archives du Ministère de l'Intérieur, les archives des mouvements de résistance et de nombreux témoignages, les auteurs retracent l'histoire de ces centaines d'hommes et de ces femmes traqués jusqu'à la mort parce qu'ils étaient communistes ■



« Le chemin de fer de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande » de Jean-Pierre Nennig

JPN Éditions

La ligne est inaugurée le 11 mai 1879. Dix années ont été nécessaires à la construction de trente kilomètres de voie unique. La région traversée est particulièrement plate. Seuls les marais ont constitué une difficulté technique. L'entraide principale est l'Administration. Elle met cinq années à définir le profil de la ligne d'Escoubiac au Poullignen et à Guérande. Partez à la découverte de cette ligne ferroviaire semée d'embûches ■



Saint-Nazaire magazine N° 188 ■ Avril 2006

Place François Blanche 44600 Saint-Nazaire

Tél. 02 40 00 40 00 • Fax 02 40 00 40 10

Éditeur : Mairie de Saint-Nazaire • Directeur de publication : Joël Bateux

Rédacteur en chef : Charles Nicol, direction Information-communication • Rédacteur : Bernard Giotin

Photographies : Dominique Macel et Martin Launay

Dont collaboré à ce numéro : Sandrine Bellot, Béatrice Tourancheau, Michel Faucompré et Fabienne Legoff

Maquette, mise en page : Le Square Desboulleux • Impression : Actis • Distribution : Adrexa

Tiré à 34 500 exemplaires

PRATIQUE  
Les N°s utiles

Urgences

- Pompiers 18 ou 02 40 17 04 44
- SAMU 15
- Commissariat central 02 51 26 17 00
- Gendarmerie 02 40 70 55 00
- EDF Dépannage 0 810 333 044 [n° azur]
- GDF Dépannage 0 810 433 444 [n° azur]
- Stran 0 810 184 186
- Hôpital 02 40 90 60 00
- Sos médecins 0 826 46 44 44
- Alcooliques Anonymes 02 40 00 90 20
- Pharmacie de garde : se présenter au commissariat, 59 avenue du Général de Gaulle.
- Croix d'Or 02 40 74 22 51
- Caisses d'Allocations Familiales 08 20 25 44 10
- Croix Bleue 02 40 66 01 40
- CPAM 08 20 90 41 88

Numéros verts

- Sevrage Tabac CPAM 0 800 44 00 33
- Tabac Info Service 0 825 309 310
- Sida info 0 800 84 08 00

Services municipaux

- Hôtel de Ville 02 40 00 40 00
- CCAS 02 40 70 00 06
- Site Internet www.mairie-saintnazaire.fr

Les marées du mois

Date	Flottes mers				Basses mers			
	Heure	Hauteur	Coef.	Etat	Heure	Hauteur	Coef.	Etat
1/4	2:50	8,15	805	100	7:44	5,41	84	100
2/4	7:42	5,75	751	100	12:37	2,75	84	100
3/4	12:32	3,22	729	100	17:32	1,25	84	100
4/4	17:24	1,80	715	100	22:24	0,75	84	100
5/4	22:14	0,45	705	100	27:14	0,25	84	100
6/4	2:04	1,05	700	100	7:04	2,60	84	100
7/4	6:56	4,51	700	100	11:56	7,00	84	100
8/4	11:48	8,00	700	100	16:48	10,50	84	100
9/4	16:40	11,50	700	100	21:40	14,00	84	100
10/4	21:32	15,00	700	100	26:32	17,50	84	100
11/4	2:24	18,50	700	100	7:24	21,00	84	100
12/4	7:16	22,00	700	100	12:16	23,50	84	100
13/4	12:08	25,50	700	100	17:08	26,00	84	100
14/4	17:00	29,00	700	100	22:00	28,50	84	100
15/4	21:52	32,50	700	100	26:52	31,00	84	100
16/4	2:44	36,00	700	100	7:44	33,50	84	100
17/4	7:36	39,50	700	100	12:36	36,00	84	100
18/4	12:28	43,00	700	100	17:28	38,50	84	100
19/4	17:20	46,50	700	100	22:20	41,00	84	100
20/4	22:12	50,00	700	100	27:12	43,50	84	100
21/4	2:04	53,50	700	100	7:04	46,00	84	100
22/4	6:56	57,00	700	100	11:56	48,50	84	100
23/4	11:48	60,50	700	100	16:48	51,00	84	100
24/4	16:40	64,00	700	100	21:40	53,50	84	100
25/4	21:32	67,50	700	100	26:32	56,00	84	100
26/4	2:24	71,00	700	100	7:24	58,50	84	100
27/4	7:16	74,50	700	100	12:16	61,00	84	100
28/4	12:08	78,00	700	100	17:08	63,50	84	100
29/4	17:00	81,50	700	100	22:00	66,00	84	100
30/4	21:52	85,00	700	100	26:52	68,50	84	100

**MÉMO**

(1) Concerts VIP - Renseignements : 02 51 10 00 00 et www.les-escoles.com

(2) Renseignements et réservations au Fanal. Tél. : 02 40 22 91 36 du mardi au samedi de 14h à 19h.

(3) Renseignements au théâtre Athénor : 02 51 10 05 05 www.athenor.com

# En route vers les Amériques



## ESCAL' ATLANTIC

Port de Saint-Nazaire,  
des visites pour ne plus toucher terre !



**"Paquebot"  
Escal'Atlantic**

**Sous-Marin  
Espadon**



**Les Chantiers  
de l'Atlantique**

*Réservation obligatoire*



**Airbus**

*Réservation obligatoire*



**ANIMATION 2006**

*En route vers  
les Amériques !*

*À vous l'aventure des voyageurs de  
l'Atlantique ! Emigrant, passager  
1<sup>re</sup> classe ? Remontez le temps et  
constituez votre carnet de bord.*

**Informations / Réservations**

**N°Azur 0 810 888 444**

Prix d'appel local

[www.saint-nazaire-tourisme.com](http://www.saint-nazaire-tourisme.com)

**Escal'Atlantic**  
SAINT-NAZAIRE

